



LETTRE OUVERTE à André RENAUDIN Directeur Général de La Mondiale

Communication de la CFDT sur la situation des assistantes administratives du réseau commercial de La Mondiale.

Monsieur le Directeur Général,

De nombreuses assistantes commerciales nous ont récemment alerté sur les modifications liées à leurs conditions de travail et aux changements de classifications intervenus, qui nécessitent de la part de la Direction des explications et des éclaircissements.

La CFDT de La Mondiale a particulièrement à cœur de prendre en compte la situation des assistantes du réseau commercial. Nous constatons qu'elles sont trop souvent oubliées dans ce contexte mouvant de réorganisation et de nouvelles classifications.

3 points essentiels sont au cœur de la problématique actuelle de la fonction d'assistante, et nous attendons à présent des réponses claires et précises sur ces points :

- **l'avenir de la fonction d'assistante du réseau,**
- **la clarification des critères de classification,**
- **la problématique de leur rattachement hiérarchique.**

Sur la base de ce constat, la CFDT de La Mondiale formule les demandes suivantes :

1) Nous demandons d'abord officiellement à la Direction de nous indiquer le sort qu'elle entend réserver aux assistantes administratives du réseau commercial à la fois dans l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes et quel est l'avenir de leur poste.

2) Il conviendra également de nous expliquer sur quels critères ont été définies les classifications opérées :

- entre les classes 3 et 4,
- entre les postes d'assistante et d'assistante de direction.



Nous souhaitons par ailleurs que la grille des salaires de ces catégories de personnel soit clarifiée avec un nécessaire ajustement des rémunérations.

En effet, les assistantes de classe 3 ont parfois des salaires supérieurs à leur homologues de classe 4 avec une ancienneté inférieure.

Il est temps de remettre tout cela à plat !

3) Enfin, les représentants du personnel ont à plusieurs reprises alerté la Direction sur la problématique du rattachement hiérarchique des assistantes. Celles-ci sont perpétuellement tiraillées entre les exigences de l'inspecteur ou du DRV et de celles de leur RAR. Ces dernières sont malheureusement trop souvent géographiquement éloignées et ne peuvent exercer efficacement un management opérationnel, ni même répondre aux demandes des assistantes.

Les assistantes du réseau commercial **ont ainsi trop souvent l'impression d'être abandonnées**, entre la pression liée aux nouvelles exigences de leur métier, et l'absence de poids réel d'une hiérarchie « officielle » insuffisamment présente ou inefficace, du fait de l'éloignement. Nombre d'entre elles subissent également, au sein de leur(s) inspection(s), les conséquences de la pression exercée sur l'ensemble du réseau commercial.

La CFDT a pour exigence forte que cette situation cesse, et qu'une vraie négociation s'ouvre pour s'occuper du sort des assistantes, avec constitution d'un groupe de travail et de réflexion, réunissant assistantes commerciales, représentants paritaires, RAR, conseillers et managers commerciaux.

Nous attendons à présent de vous, Monsieur le Directeur Général, une réponse favorable et rapide à l'ensemble de ces demandes afin de fixer dans les meilleurs délais la première réunion du groupe de travail.

La CFDT restera particulièrement attentive, dans le cadre des négociations futures, à ce que les assistantes commerciales soient toujours traitées de manière juste et équitable.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Général, à l'expression de nos salutations distinguées.

La section syndicale CFDT La Mondiale